

Mesures d'amélioration en cas d'insatisfaction

Le questionnaire d'évaluation permet de connaître les insatisfactions des candidats. Il convient dès lors :

- d'étudier cas par cas et inventorier toutes les insatisfactions
- d'analyser ces insatisfactions
- d'en déterminer les causes
- et de prendre les mesures qui s'imposent pour remédier à ces causes et améliorer ainsi la qualité des actions de formation proposées.

Ces mesures peuvent être selon les causes identifiées au cours de notre expérience :

Causes d'insatisfaction	Mesures à prendre
Epreuves 1 et 2 : Déontologie et révision légale et contractuelle	
Dossiers d'exercice proposés difficiles	Revoir la formulation des énoncés afin de les rendre plus explicites Améliorer les règles proposées pour aborder et traiter les dossiers proposés.
Les réponses proposées aux questions ne sont pas souvent claires	Revoir la formulation des réponses afin de les rendre plus explicites.
Epreuve 3 : Mémoire	
Communication par vidéoconférence insuffisant	Mieux s'organiser pour communiquer au besoin par vidéoconférence à la demande des candidats
Insuffisance d'implication du formateur dans la préparation de la notice ou la rédaction du mémoire	Ne pas trop insister si le candidat éprouve des difficultés pour avancer et le remplacer carrément pour la rédaction des passages difficiles.

- Vérifier et évaluer l'impact de ces mesures sur les difficultés rencontrées et les réclamations soulevées.
- S'il existe encore des difficultés les revoir et rechercher d'autres solutions.